

B I B R A C T E

Information des parties prenantes au Groupement pour une Gestion Responsable des Forêts de Bourgogne (GGRFB) relative au projet de replantation sur le massif du Mont-Beuvray à la suite de coupes rases sanitaires de peuplements d'épicéa

Décembre 2021

1) Rappel de la démarche

Le Groupement pour une Gestion Responsable des Forêts de Bourgogne ([GGRFB](#)) est une association régie par la loi de 1901, constituée en vue de l'écocertification groupée FSC des forêts détenues par ses membres. Celle-ci a été obtenue en 2008.

Les membres du GGRFB sont :

- La Ville d'Autun,
- Le Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan,
- Le Conservatoire des Sites naturels de Bourgogne,
- Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan,
- Le Conseil départemental de la Nièvre,
- BIBRACTE EPCC.

La superficie totale des forêts concernées se monte à près de 2 000 ha. Toutes sont situées dans la moitié sud du massif du Morvan, et sur ses marges.

Dans le cadre de la certification FSC, chaque membre du GGRF s'est engagé à se concerter les parties prenantes identifiées de l'association dans le cas de projets forestiers d'importance. C'est dans ce contexte que cette note est diffusée.

2) Le massif forestier du Mont-Beuvray et sa gestion

Gérée par l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) de Bibracte pour le compte de ses propriétaires, (752 ha à l'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication et 168 ha au Parc Naturel Régional du Morvan), la forêt de Bibracte Mont-Beuvray s'étend sur les communes de Glux-en-Glenne, Larochemillay et Saint-Léger-sous-Beuvray, à cheval sur les départements de la Saône-et-Loire et de la Nièvre. Elle couvre la totalité des pentes du Mont-Beuvray, troisième sommet du Morvan (821 m) et cache sous une partie de son couvert forestier les vestiges de l'ancienne capitale des Éduens. Bibracte EPCC en a confié l'entretien et l'exploitation à l'ONF.

Au sud du Morvan, le Mont Beuvray occupe une position géomorphologique particulière qui place l'oppidum de Bibracte dans un environnement géologique favorable pour la diversité des matériaux utilisables et l'alimentation en eau. La hêtraie qui couvre pour moitié Mont Beuvray est très caractéristique du Haut-Morvan. L'autre visage du massif forestier est une forêt de résineux, héritage des plantations menées dans le cadre du Fonds Forestier National à partir des années 1950 (se reporter à l'**annexe 1**, carte des peuplements).

La fonction écologique du massif est reconnue. La forêt est en effet concernée par un site Natura 2000 sur 96% de son territoire avec des habitats forestiers d'intérêt européen. Elle comporte une ZNIEFF

de type I et de type II sur sa totalité. La préservation de la biodiversité est un souci constant des gestionnaires. La mise en place d'îlots de sénescence sur près de 15 ha et le respect des habitats particuliers (restauration de ripisylve, bois à cavité, bois morts...) permettent de concilier les attentes environnementales et paysagères.

L'aménagement forestier en cours, visant à l'irrégularisation et la diversification des peuplements, constitue une démarche de gestion durable à l'échelle du Morvan : il optimise la production de gros bois, l'accueil du public, la recherche archéologique, la préservation du paysage et de la biodiversité, ordinaire et remarquable.

L'état sanitaire actuel du massif est préoccupant : les effets du réchauffement climatique sont malheureusement déjà très visibles. Après la perte des peuplements des épicéas due aux attaques des scolytes, ce sont les sapins pectinés qui sont victimes d'insectes ravageurs. La hêtraie sommitale est également malade, conséquence des sécheresses répétées de ces dernières années. On observe de nombreux arbres totalement ou partiellement secs, affaiblis, présentant des champignons. Une coupe sanitaire est programmée à brève échéance afin de limiter les risques dans les zones les plus fréquentées par les touristes.

Au regard de ces enjeux, des échanges conduits au cours des deux dernières années entre Bibracte, l'ONF et le PNRM du Morvan ont permis de mettre en chantier le projet de faire de la forêt du mont Beuvray un site de référence à l'échelle régionale et nationale sur l'étude des phénomènes climatiques en milieu forestier. Ce projet financé en totalité par des fonds européens Feader dans le cadre d'un Partenariat européen d'innovation « agriculture et foresterie productives et durables » (PEI-AGRI) devrait être opérationnel début 2022 pour une durée initiale de 2 ans. Le massif du Mont Beuvray est en effet un lieu particulièrement propice pour cette expérimentation en raison à la fois de sa position géographique stratégique à la pointe du Morvan, dont elle est la vigie des effets du dérèglement climatique, et de la grande diversité des stations qu'il présente, avec des expositions à 360° et une variété de peuplements représentative de la forêt morvandelle. Ce projet vise à :

- Installer un observatoire permanent de la forêt,
- Expérimenter différentes modalités de régénération des peuplements forestiers,
- Maintenir la valeur économique de la forêt,
- Associer les instances publiques et privées pour faire du site une vitrine de bonnes pratiques de gestion forestière,
- Impliquer les habitants et la société civile dans le respect des principes de la démarche Grand Site de France,
- Inscrire la démarche dans les stratégies régionale et nationale d'adaptation de la forêt au changement climatique.

3) Le projet de plantation

La quasi-totalité des peuplements d'épicéa a fait l'objet de coupes rases sanitaires entre 2018 et 2021, à la suite de leur attaque par le scolyte. Cela représente près de 85 ha, dont 75 ha sur les terrains de l'Etat éligibles au programme de replantation piloté par l'ONF dans le cadre du plan de relance. Ce programme au calendrier très serré prévoit que les replantations doivent être achevées à la fin de l'hiver 2022-2023.

Un diagnostic stationnel a été entrepris en mars-avril par la cellule *Changements climatiques : reconstitution et sylviculture* de l'ONF en vue d'arrêter des modes de régénération forestière appropriés ainsi qu'une liste d'essences pour les cas où la plantation est jugée nécessaire, c'est à dire quand on estime que la régénération naturelle sera insuffisante par retour d'expérience sur des coupes précédentes (tempête 1999 notamment) sur le massif et les études de stations menées par l'ONF.

L'ONF propose une première campagne de plantation limitée durant l'hiver 2021-2022, dans la mesure où le temps manque pour élaborer une stratégie d'ensemble. La seconde campagne devrait en revanche bénéficier de la mise en place du laboratoire d'expérimentation forestière qui sera

opérationnel en début de l'année 2022 avec des moyens issus du programme européen d'innovation pour l'agriculture et la forêt (PEI-AGRI).

La première campagne de replantation porte donc sur seulement 13,5 ha (cartographie en **annexe 2**). Il s'agit avant tout d'initier la démarche en mettant en débat les enjeux et les différents scénarios possibles, en vue d'un déploiement à plus large échelle en phase 2 durant l'hiver 2022-2023. Le reboisement par plantation sera partiel, à hauteur de 30% de la surface des parcelles concernées, en vue de toujours laisser la priorité à la régénération spontanée.

Cela se fera sous la forme d'îlots de 16 m² de 16 plants chacun, avec une densité d'un peu moins de 100 îlots /ha. Par expérience, l'ONF préconise une seule essence par îlot pour optimiser la dynamique de pousse (afin d'éviter qu'une essence prenne le pas sur les autres). L'objectif est d'obtenir à terme 4 arbres productifs par îlot.

Les essences proposées sont prioritairement le chêne sessile (entre 60 et 70% selon les parcelles), ainsi qu'une gamme d'essences complémentaires avec une fréquence d'au plus 10%, variable selon les parcelles : érable plane, châtaignier, pin maritime, pin laricio, douglas.

Cette proposition respecte les objectifs du plan d'aménagement forestier du massif, qui incluent la transformation des peuplements de résineux en peuplements mixtes résineux-feuillus irréguliers. Les plantations projetées visent plus précisément des peuplements avec trois quarts de feuillus et un quart de résineux, avec au moins 5 essences dominantes.

Ce projet de plantation a été soumis le 19 octobre 2021 à la commission départementale de la nature, des sites et des paysages (CDNPS) de Saône-et-Loire. Une autorisation de travaux en site classé a été délivrée le 29 novembre par le Ministère de la Transition Ecologique.

Dans le cadre de ce projet et afin de suivre les prescriptions du ministère, Bibracte s'engage également à :

- introduire un cortège plus vaste d'essences dites secondaires (sorbier, cormier, alisier) et à garantir une surface de régénération la plus grande possible en minimisant l'emprise des andains ;
- soigner la plantation en concertation avec l'ONF et le paysagiste-conseil de Bibracte, Claude Chazelle, en vue de minimiser son incidence paysagère (géométrie de la plantation, densité, traitement des rémanents...) ;
- établir un suivi écologique et paysager durable du devenir des parcelles concernées, et partager ce suivi avec les partenaires du GGRFB et du laboratoire forestier.

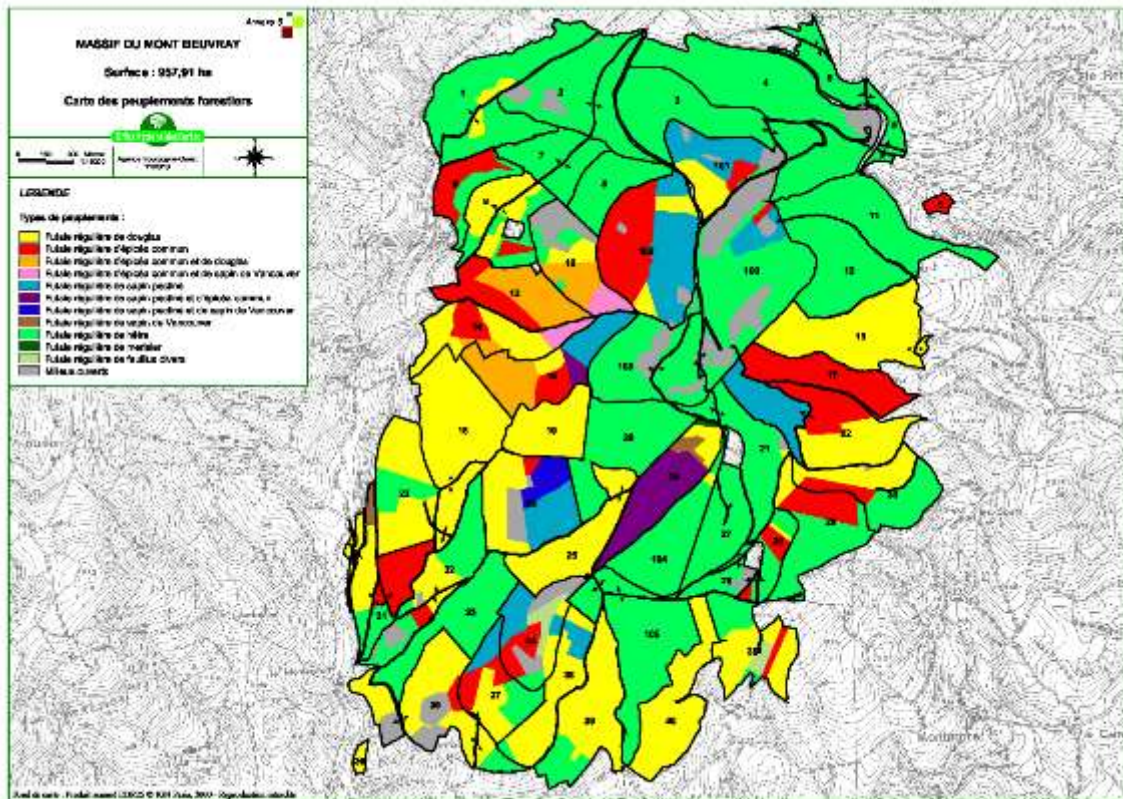
Les travaux débuteront à la fin 2021 pour s'achever au plus tard au printemps 2022.

4) Modalité de la consultation

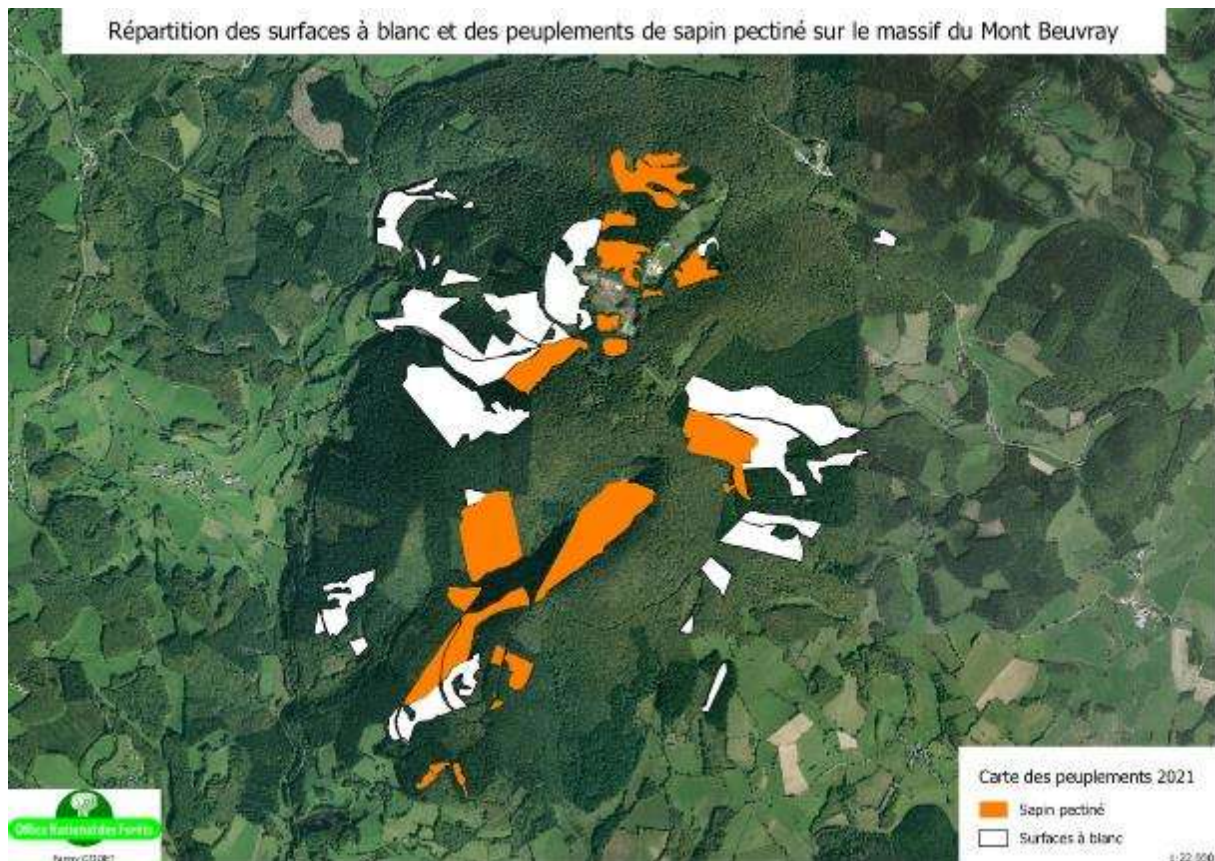
Toutes les parties prenantes du GGRFB (liste en **annexe 3**), peuvent, si elles le souhaitent, réagir à ce projet par mail (b.moreau@bibacte.fr) avant le 21 décembre 2021. Une réponse écrite leur sera faite.

ANNEXES

1- Cartographie des peuplements



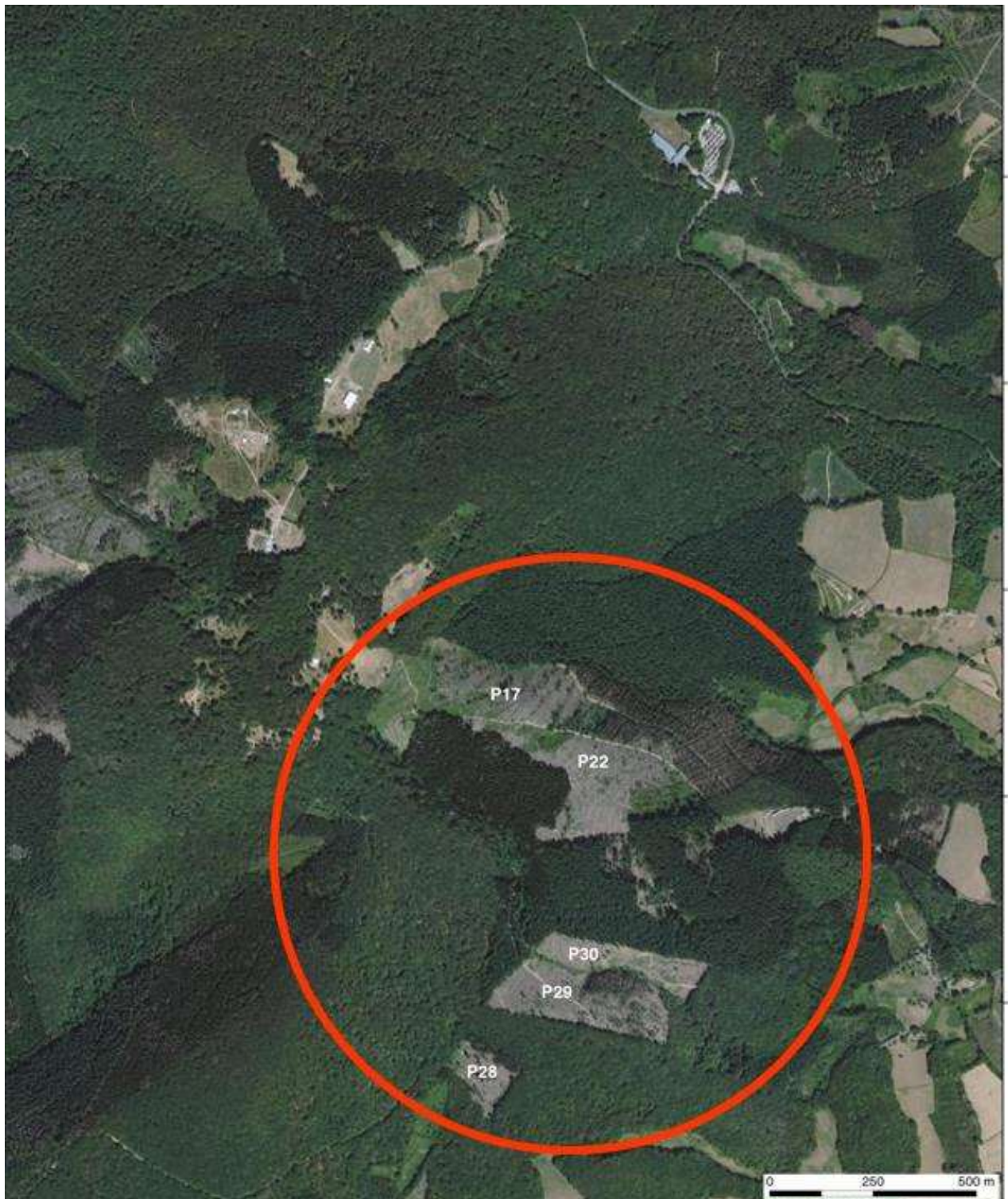
Focus sur les coupes rases sanitaires d'épicéas et sur les peuplements de sapins pectinés :



Coupes rases sanitaires d'épicéas 2021 :



2- Localisation des plantations :



3- Listes des destinataires

Organisme	Niveau	Intérêt	Titre	Nom Prénom	Fonction
France Nature Environnement	national	environnement	Madame,	MARSAUD Julie	Coordinatrice du réseau "Forêt"
WWF France	national	environnement	Monsieur,	VALLAURI Daniel	Chargé de programme bois, forêt, papier
Fédération des PNR de France	national	environnement	Monsieur,	CHESNEL Julien	Référent forêt
Grands sites de France	national	environnement	Madame	ARCHAMBAULT Soline	Directrice
Service régional d'archéologie	régional	archéo	Monsieur	TALON Marc	Conservateur Régional de l'Archéologie
DRAAF BFC	régional	autorités	Monsieur,	Pierre Lambare	Chef de Service Régional de la Forêt et du Bois
DREAL BFC	régional	autorités	Monsieur,	MARAGE Damien	Chef de pôle territoire
Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté	régional	autorités	Monsieur,	CROISEL Jean	Service Forêt
FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté	régional	économie	Monsieur le Président	BAZOT Jean-Philippe	Président
Pro ETF	régional	économie	Monsieur le Président,	BLONDELLE Martial	Président
Forestiers Privés Bourgogne	régional	économie	Monsieur le Président,	DE BUCY Joseph	Président
ONF DT Bourgogne Franche Comté	régional	économie	Monsieur le Directeur	Frédéric KOWALSKI	Directeur
CNIEFEB	régional	économie	Monsieur le Président,	SUSSE Roland	Président
CRPF	régional	économie	Monsieur le Président,	de GANAY Charles	Président
Conservatoire botanique du Bassin Parisien - Délégation Bourgogne	régional	environnement	Monsieur	BARDET Olivier	Responsable
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons	régional	environnement	Monsieur le Directeur,	GAMELON Romain	Directeur
Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne-Franche-Comté	régional	social	Monsieur le Président,	SECULA Pascal	Président
CRRP	régional	social	Monsieur le Président,	BEUCAIRE Michel	Président
DDT Nièvre	départemental	autorités	Madame,	FILLIT Murielle	Chef du bureau Forêt – biodiversité
DDT Saône-et-Loire	départemental	autorités	Madame,	BARNEL Sylvie	Responsable unité Milieux Naturels et Biodiversité
Conseil Départemental de la Saône-et-Loire	départemental	autorités	Monsieur le responsable	BUCH Pierre	Service Forêt
Forestiers Privés de Saône-et-Loire	départemental	économie	Monsieur le Président,	Patrice de Fromont	Président
Syndicat des sylviculteurs Nivernais	départemental	économie	Monsieur le Président,	de MONTIGNY Alban	Président
ONF Agence Bourgogne Ouest	départemental	économie	Monsieur,	BERTRAND Jean-François	Délégué départemental
ONF Agence Bourgogne Est	départemental	économie	Monsieur le Directeur,	ROUSSET Olivier	Directeur de l'Agence
Comité départemental de randonnée pédestre 71	départemental	social	Monsieur le Président	HENRIOT Patrick	Président
Fédération de pêche de Saône et Loire	départemental	social	Monsieur le Président,	GUYONNET Georges	Président

Mairie Autun	local	autorités	Monsieur le Maire,	CHAUVET Vincent	Maire
Mairie Alligny	local	autorités	Madame le Maire,	GROSCHE Marie-Christine	Maire
Mairie Larochemillay	local	autorités	Madame le Maire,	MICHON Nathalie	Maire
Mairie Saint-Léger-sous-Beuvray	local	autorités	Madame le Maire,	DUCREUX Anne-Marie	Maire
Mairie Glux-en-glenne	local	autorités	Monsieur le Maire,	BLANCHOT René	Maire
Autun Morvan Ecologie	local	environnement	Monsieur le Président	PERRIN Vincent	Président
Société d'histoire naturelle d'Autun	local	environnement	Monsieur le Président,	BEAUDOIN David	Président
CC du Grand Autunois Morvan	local	social	Madame la Présidente	BARNAY Marie-Claude	Présidente
CC Morvan Sommets et Grand lacs	local	social	Monsieur le Président	HALLIEZ Jean Sébastien	
Vélo Morvan Nature	local	social	Monsieur le Président,	GUENOT Sylvain	Président
Maison du Tourisme du Parc du Morvan	local	social	Madame	MALAVAL Sylvie / COTTIN Cécile	
Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal de Montjeu	local	social	Monsieur le Directeur	GOHIER Amael	Directeur
Guides en Morvan	local	social	Madame la Présidente,	MAILLANT Claire	Présidente
Fédération dép. de la randonnée pédestre Nièvre	local	social	Monsieur le Président,	DIAZ Miguel	Président
Société éduenne	local	social		STRASBERG André	
Société d'histoire naturelle d'Autun	local	environnement	Monsieur le Président,	BEAUDOIN David	Président
INRA Nancy	local	environnement	Monsieur	RANGER Jacques	Directeur de recherche
Arroux Mesvrin Uchon Randonnée	local	social	Monsieur	DESROCHES Daniel	Président
GF citoyen du chat sauvage	local	environnement	Monsieur	BEAUCHER Frédéric	Gérant
Adret Morvan	local	environnement	Monsieur,	HENRY Nicolas	Co-gérant
AFI	national	économie	Monsieur le Président,	TOMASINI Julien	Président
ABM	local	économie	Monsieur le Président	BRIZARD Daniel	Président
COFOR	régional	économie	Monsieur le Directeur,	CHAMBAUD Rémi	Directeur